Guide de l'organisateur d'un Circuit Jeunes Lames

Le « Circuit Jeunes Lames » est constitué de 6 épreuves dans chaque arme, réparties sur tout le territoire et sur l'intégralité de la saison. Les épreuves des différentes armes peuvent être organisées lors d'un même évènement.

Chaque club peut se porter candidat à l'organisation d'une ou plusieurs épreuves, à au moins une arme.

Ces épreuves répondent à un règlement et un cahier des charges bien spécifique, détaillé ci-après. Ce règlement a été pensé afin de répondre à plusieurs problématiques :

- L'harmonisation des compétitions afin de créer un circuit cohérent permettant un classement régional représentatif et aboutissant à une récompense et une mise à l'honneur en fin de saison.
- La fidélisation des jeunes escrimeurs, en leur offrant une filière compétitive de qualité qui leur permette de planifier une évolution et une progression sur plusieurs années tout en leur offrant un cadre de pratique agréable.
- Une aide aux parents en leur offrant des repères sur l'organisation, la formule, la durée et les horaires de compétitions afin de leur faciliter leur organisation et donc de les encourager à soutenir leur enfant dans la pratique compétitive.
- Un support à la formation des arbitres régionaux, étape cruciale pour la pratique de notre sport dans de bonnes conditions.
- Un support à la détection de jeunes talents qui est la base du programme relève qui assure l'aide à la formation de nos futurs sportifs de haut niveau.

C'est afin d'assurer ces différentes fonctions que nous vous demandons de respecter strictement ce cahier des charges.

1 Préparation d'un Circuit Jeunes Lames

1.1 Infrastructures

L'organisateur s'assurera de prévoir des infrastructures en adéquation avec l'épreuve qu'il souhaite organiser :

- Une ou plusieurs salles suffisamment grandes pour installer le nombre minimal de piste pour l'organisation correcte de la compétition :

  Pour Rappel :
  - Une épreuve pour 1 arme nécessite **8** pistes
  - Une épreuve pour 2 armes nécessite au minimum **12** pistes
  - Une épreuve pour 3 armes nécessite au minimum **16** pistes

  De plus la salle devra être configurée de manière à délimiter un espace de compétition accessible uniquement aux tireurs / arbitres / entraineurs / et au maximum 1 accompagnant (U11).

  Des espaces suffisants prévus pour le dépôt des housses des tireurs sont un plus appréciable

- Du matériel de sonorisation en suffisance pour que les annonces soit entendues dans tous les lieux de la compétition (la ou les salles, espaces de restauration..)
- Le matériel d'arbitrage (cartons, jauges, poids, stylo, etc)
- Un panneau d'affichage
- Un espace détente réservé aux arbitres

1.2 Notes d'organisation

La création de la note d'organisation au format Ophardt est de la responsabilité de l'organisateur. Il est recommandé que cette note soit publiée au moins 4 semaines avant la date de l'épreuve. Les notes seront validées par la FFCEB avant publication et diffusion auprès des clubs.

La note d'organisation doit mentionner une adresse mail valide et consultée régulièrement afin de pouvoir répondre aux questions des clubs et des tireurs

1.2.1 Organisation de plusieurs évènements simultanés

Les organisateurs peuvent en parallèle du Circuit Jeunes Lames organiser d'autres évènements que ceux-ci soient labellisés (circuit national) ou non (challenge local) à condition que cette organisation simultanée ne perturbe pas le bon déroulement du Circuit Jeunes Lames.

Dans le cas de l'organisation simultanée de plusieurs évènements les organisateurs veilleront à créer un évènement distinct avec sa propre note d'organisation dans Ophardt pour le circuit Jeunes Lames.

1.2.2 Horaires

Les horaires ne sont pas imposés, chaque organisateur est libre de choisir le planning de la compétition qu'il souhaite à condition de respecter les conditions suivantes :

- ✓ Le planning doit permettre à un tireur de tirer dans sa catégorie et dans la catégorie supérieure (s'il y est autorisé) sur le même week-end. Ainsi, les compétitions U13 ne peuvent pas chevaucher tout ou partie des compétitions U11 et U15 dans la même arme. De même, il n'est pas possible de placer la compétition U15 sur les mêmes horaires qu'un circuit national U17 dans la même arme.

- ✓ Aussi, il est demandé

    - Au fleuret et à l'épée d'organiser les compétitions U13 d'une part et U11 &U15 d'autre part sur deux journées différentes
    - Au sabre d'organiser les compétitions U13 d'une part et U11 &U15 d'autre part sur deux demi-journées différentes

- ✓ Aucun match ne peut commencer avant 9h.

Les horaires indiqués sur les notes d'organisation d'Ophardt sont

1. l'horaire de clôture des inscriptions
2. l'horaire de début de la compétition

Ils doivent être séparés par un intervalle d'au moins 30 min

Un exemple d'horaire est joint en annexe à ce présent guide. Dans un souci de cohérence et de confort pour les parents de tireurs, il serait souhaitable que les organisateurs essayent, dans la mesure du possible, de maintenir une certaine répétabilité tout au long du circuit en choisissant les mêmes horaires d'une épreuve à l'autre. Par exemple les épreuves U11 pourraient n'être organisées que le matin…

1.2.3 Public, conditions de participation

Ces compétitions s'adressent aux catégories U11, U13 et U15 et concernent les trois armes.

Les compétitions du CJL sont ouvertes à tous les tireurs régulièrement licenciés auprès du VSB, de la FFCEB ou d'une fédération nationale étrangère pour la saison en cours.

Dans la catégorie U11, les compétitions sont mixtes. Dans les catégories U13 et U15, les compétitions pourront être mixtes sur tout ou partie de la formule en fonction du nombre de participants.

Les règles de surclassement détaillées dans le Guide de la Filière jeunes Lames doivent être appliquées strictement. Il est interdit même en cas de faible participation de mixer les catégories.

1.2.4 Inscription

La clôture des inscriptions a lieu ***le mercredi qui précède la compétition à 23h59***.

Les inscriptions pour les tireurs licenciés en Belgique se font obligatoirement via la plateforme Ophardt. Pour les tireurs non licenciés en Belgique les inscriptions pourront se faire par mail ou par une autre plateforme d'inscription en ligne mise à disposition par l'organisateur.

Inscriptions tardives (au-delà de la clôture des inscriptions sur Ophardt)

- Jusqu'à la veille de l'épreuve, les tireurs qui ne se sont pas inscrits en ligne peuvent prendre contact **par l'intermédiaire de leur responsable de club** avec l'organisateur qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser les inscriptions tardives.
- Si l'organisateur accepte l'inscription tardive, il est en droit de demander aux tireurs concernés un droit d'inscription majoré, dont le montant sera au maximum de trois fois le montant standard.
- **Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la compétition**.

1.2.5 Droits d'engagement

Le montant des droits d'engagement est laissé à la libre appréciation des organisateurs. Il est néanmoins recommandé de les fixer à 15€.

Les organisateurs reverseront à la FFCEB un montant de 2€ euros par participant (sur facture établie en fin de saison), montant qui sera réinvesti dans le fonctionnement du Circuit Jeunes Lames lui-même.

1.3 Matériel de compétition

L'ADEPS et la FFCEB dispose de matériel disponible en prêt pour l'organisation de compétition. Des pistes (ADEPS), du matériel de piste (appareils, enrouleurs) et du matériel de promotion/communication (roll up, Banner) pour la FFCEB. Ces prêts sont soumis à des procédures de demandes à respecter strictement.

Pour l'ADEPS vous devez remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante https://www.sport-adeps.be/index.php?id=5908 et l'envoyer par mail à contact@ffceb.og pour validation au moins 8 semaines avant la date du prêt.

Pour le matériel de la FFCEB, il convient de remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante : https://docs.google.com/forms/d/1PRamUKisBSqG-TdPOHPJdGdXqhKsp44cAoHzx1xHIas/viewform?ts=63048f74&edit_requested=true au moins un mois avant la date du prêt.

1.4 Récompenses

L'organisateur doit s'assurer de disposer d'un nombre suffisant de récompenses en fonction des catégories représentées dans son épreuve : pour les catégories U13/U15 les 4 premiers sont récompensés chez les hommes et chez les femmes. Pour la catégorie U11 **tous les tireurs** sont récompensés

1.5 Arbitres

Il est de la responsabilité de l'organisateur de s'assurer de la présence d'un nombre suffisant d'arbitre pour permettre le bon déroulement de la compétition. Les clubs inscrivant des tireurs à la compétition sont tenus de fournir des arbitres selon des quotas détaillés dans le Guide de la Filière Jeunes Lames et intégrés dans le système d'inscription de la plateforme Ophardt.

L'organisateur doit suivre régulièrement l'évolution des inscriptions des tireurs et des arbitres fournis par les clubs et doit s'assurer de recruter lui-même le cas échéant les arbitres nécessaires.

La plateforme Ophardt permet de contacter directement des arbitres ayant indiqué leur disponibilité ce jour-là et de publier des annonces de recherche d'arbitre.

1.6 Désignation d'un Directoire technique

Le Directoire Technique (DT) doit être composé avant le début de l'épreuve et être physiquement présent une heure avant le début des assauts et jusqu'à la fin de la compétition.

Le DT est composé de 3 membres :

- Deux membres désignés par le club organisateur au regard de leur compétence dans l'organisation des compétitions.
- Un délégué à l'arbitrage désigné par la FFCEB.

Le DT a, dans ses attributions, l'obligation de faire respecter le règlement, auquel il ne pourrait déroger lui-même que dans le cas où il y aurait impossibilité absolue de l'appliquer :

- Il s'assure auprès de l'organisateur du bon fonctionnement et de la conformité des installations techniques.
- Il vérifie les engagements des tireurs et des arbitres.
- Il valide les feuilles de poule et les tableaux suivant le règlement des épreuves
- Il valide la désignation des arbitres ainsi que les pistes.
- Il fait un briefing des tireurs avant le début de l'épreuve en particulier pour expliciter la formule choisie.
- Il étudie les réclamations et fournit des solutions.
- Il s'assure de la diffusion des résultats.
- En cas de nécessité, il peut intervenir spontanément dans tous les conflits.

1.7 Choix du Logiciel de Gestion

Les organisateurs sont libres de choisir le logiciel de gestion qui leur convient à condition que celui-ci fournissent des fichiers .xml au format FIE afin d'uploader les résultats dans Ophardt.

La Fédération met gratuitement à disposition des organisateurs une licence Ophard Touch.

Les Logiciels suivants sont déconseillés :

- Le logiciel Belle Poule en raison de l'incompatibilité de ses formats de sortie avec la plateforme Ophardt et de sa non prise en charge des tableaux avec repêchage.
- Le logiciel FencingFox pour son manque de fiabilité

A l'issue de la compétition les organisateurs doivent uploader les résultats sur la plateforme Ophardt afin de pouvoir établir les classements CJL.

2 Organisation et déroulement d'un Circuit Jeunes Lames

2.1 Formules

De manière générale les formules du Circuit Jeunes Lames sont des formules à 2 tours : un tour de poule suivi d'un tour de classement (poule ou tableau) mais sont déclinables en fonction de la catégorie d'âge et du nombre de participants de la manière décrite ci-dessous.

2.1.1 Catégories U15 et U13

Dans ces catégories, les compétitions peuvent être mixtes (totalement ou partiellement) si l'organisateur estime les effectifs insuffisants pour faire deux compétitions hommes / dames distinctes. Dans le cas où les compétitions seraient mixtes, une cérémonie protocolaire distincte récompensant les 3 premières filles sera prévue.

- **Tour(s) de poules**

Un tour de poules sans éliminés. Matches en 5 touches, 3 minutes. Si le nombre de participants ne permet pas d'éviter la constitution de poules de 5 tireurs, alors un second tour de poules sera organisé. Dans ce cas, le tableau de la phase 2 sera constitué sur le classement cumulé des deux tours de poules.

Les poules sont constituées de façon équilibrée en utilisant le classement CJL comme ranking d'entrée pour le premier tour (pour la première épreuve de la saison, on prendra le classement de la saison précédente) avec décalage club. Dans le cas où l'organisation d'un deuxième tour de poule est nécessaire le classement d'entrée se fera sur les résultats du premier tour avec toujours décalage club.

S'il y a 9 tireurs ou moins dans la catégorie une poule unique sera organisée, entre 10 et 11 tireurs le choix est laissé à l'organisateur entre une poule unique et deux tours de poules.

A partir de 8 tireurs par poule l'organisateur prévoira 2 arbitres et 2 pistes pour le déroulement de la poule.

Exemples :

Nombre de tireurs	poules	Nb de tours	Nb de matchs	Arbitres	Pistes	Durée prévue Fleuret/ Epée	Durée prévue Sabre
6	1 (6)	1	15	1	1	1h30	1h
7	1 (7)	1	21	1	1	2h	1h30
8	1 (8)	1	28	2	2	1h30	1h
9	1 (9)	1	36	2	2	2h	1h30
10	1 (10)	1	45	2	2	2h	1h30
	2 (5-5)	2	40	2	2	2h30	2h
11	1 (11)	1	55	2	2	2h30	2h
	2(5-6)	2	50	2	2	2h30	2h
12	2 (6-6)	1	30	2	2	1h30	1h
13	2 (6-7)	1	36	2	2	2h	1h30
14	2 (7-7)	1	42	2	2	2h	1h30
15	2 (8-7)	1	49	3	3	2h	1h30
16	2 (8-8)	1	56	4	4	1h30	1h
17	2 (8-9)	1	64	4	4	2h	1h30
	3 (5- 6- 6)	2	80	3	3	3h	2h30

- **Tableaux**

Les tableaux sont constitués sur le résultat des poules. Dans le cas où deux tours de poules ont été organisés, le tableau de la phase 2 sera constitué sur le classement cumulé des deux tours de poules.

Le format des matches de tableau est le suivant :

- Fleuret et épée : matches en 10 touches maximum, sur deux périodes de 3 minutes avec une minute de pause entre les deux.
- Sabre : matches en 15 touches maximum, avec une minute de pause dès qu'un des deux tireurs atteint le score de 8 en premier.

Si l'effectif est inférieur ou égal à 14 tireurs, il s'agira d'un tableau où toutes les places sont tirées, **à l'exception de la troisième.**

Si l'effectif de la compétition est supérieur ou égal à 15 tireurs, il s'agira d'un tableau avec repêchages à partir du T32. Avant le tableau final à 8, un tireur ne sera donc éliminé qu'après avoir perdu deux matches de tableau, sauf pour les éventuels perdant d'un T64.

Pour des effectifs de 17, 18 ou 19 tireurs des matchs de barrages seront organisés avant un tableau de 16 avec repêchage.

A partir de 20 tireurs la formule sera un tableau de 32 avec repêchage, tableau final de 8

Exemples :

Nombre de tireurs	Tableau	Nb de matchs	Nb de tours	Arbitres	Pistes	Temps prévu Epée / Fleuret	Temps prévu Sabre
6	T8 toutes places tirées sauf 3e	6	3	2	2	2h	1h20
7	T8 toutes places tirées sauf 3e	8	3	2	2	2h	1h20
8	T8 toutes places tirées sauf 3e	11	3	2	2	2h	1h20
9	T16 toutes places tirées sauf 3e	12	4	2	2	2h30	1h40
10	T16 toutes places tirées sauf 3e	14	4	3	3	2h30	1h40
11	T16 toutes places tirées sauf 3e	16	4	4	4	3h	2h
12	T16 toutes places tirées sauf 3e	19	4	4	4	3h	2h

13	T16 toutes places tirées sauf 3e	21	4	4	4	3h	2h
14	T16 toutes places tirées sauf 3e	24	4	4	4	3h	2h
15	T16 avec repêchage	25	6	4	4	4h30	3h
16	T16 avec repêchage	27	6	4	4	4h30	3h
17	Barrages +T16 avec repêchage	28	7	4	4	5h	3h20
18	Barrages +T16 avec repêchage	29	7	4	4	5h	3h20
19	Barrages +T16 avec repêchage	30	7	4	4	5h	3h20
De 20 à 32	T32 avec repêchage	35 ou+	9	6	6	5h30	3h40
33 et plus	T64 puis T32 avec repêchages	?	10	6	6	6h ?	4h ?

2.1.2 Catégorie U11

Dans cette catégorie, les compétitions sont mixtes.

Les matches se déroulent en 4 touches, 3 minutes. La formule est la suivante :

- Moins de 8 tireur·e·s :

Poule unique, deux tours

- Entre 8 et 10 tireur·e·s:

Poule unique, un seul tour

- A partir de 10 tireur·e·s :

Deux tours de poule

Un premier tour de poule de 5 ou 6 tireurs sans éliminés.

Les poules sont constituées de façon équilibrée en utilisant le classement CJL comme ranking d'entrée (pour la première épreuve de la saison, on prendra le classement de la saison précédente) avec décalage club.

Le deuxième tour est un tour de poules de niveaux de 4 ou 5 tireurs, il est constitué dans la première poule des X premiers à l'issue du tour 1, les X suivants constituent la poule 2, etc.

Le classement final est établi selon le résultat du deuxième tour de poule, les tireurs de la poule 1 prenant les X premières places, les tireurs de la poule 2 les X suivantes etc.

Dans un but de pédagogie et d'information le DT prévoira au début de la compétition de chaque catégorie un briefing des tireurs pendant lequel il explicitera la formule choisie.

2.2 Cérémonie Protocolaire

Une Cérémonie protocolaire par catégorie sera organisée à l'issue de chacune des compétitions. Dans les catégories U13/U15 au minimum les 4 premiers sont récompensés.

Dans la catégorie U11, une cérémonie protocolaire prévoyant une remise de prix identique pour tous les tireurs sera prévue, l'appel des tireurs lors de cette remise des prix se fera par ordre alphabétique. Le classement des tireurs sera néanmoins transmis pour être publié dans Ophardt et pour établir un classement CJL.

La cérémonie protocolaire doit être organisée dans un temps raisonnable après les finales afin de ne pas décourager les participants de rester y assister, c'est pourquoi il est déconseillé de rassembler les cérémonies en fin de journée.

2.3 Planning

Un planning de la compétition sera établi à l'avance en fonction du nombre d'inscrit par catégories.

Ce planning devra prévoir les différentes phases des compétitions de chaque catégorie y compris le nombre de pistes et d'arbitres nécessaires pour chaque phase et mentionnera les cérémonies protocolaires.

Les organisateurs et le DT devront dans la mesure du possible se tenir à ce planning au plus près possible compte tenu des aléas de la compétition.

La Fédération a créé un exemple type d'horaires d'appel et de planning de compétition en reprenant les différentes possibilités d'organisations (1, 2 ou 3 armes sur 1 ou 2 jours) joint en annexe au présent guide.

La Fédération propose également, si cela intéresse les organisateurs, d'organiser une formation à la direction technique des compétitions, portant sur l'établissement des plannings et l'utilisation des logiciels de gestion.

3 Rappel d'éléments de règlement pour les Circuits Jeunes Lames

3.1 Matériel

Rappel des normes en vigueur sur les CJL :

- Tenue 350 N, sous veste 350 N, chaussettes montantes
- Masque 350 N avec languette **double système d'attache type FIE**
- Gant fermé au niveau du poignet avec un système de scratch (donc pas de gant avec un trou pour laisser le fil de corps)
- Pour les féminines : bustier obligatoire à partir de U13
- Fleuret : bavette électrique et tissu mou au-dessus du bustier pour les dames
- Lames 2 max en U11/U13 – Lames 5 en U15
- Les épées avec des lames 2 doivent être montées avec des mini coquilles.

Le document qui fait office de référence quant aux normes que l'équipement des participants doit respecter est disponible à l'adresse suivante :

https://ffceb.org/wp-content/uploads/2021/06/Normes-materielles-2021-FFCEB-1.pdf

Consultable sur la page suivante https://ffceb.org/, onglet Fédération/Documents/normes matérielles

Attention le dispositif de fixation du masque avec double Velcro est obligatoire pour toutes les compétitions et toutes les catégories.

L'arbitre est responsable de la bonne application des normes et de la sécurité des tireurs. En cas de doute sur tout ou partie de l'équipement d'un tireur, il peut venir demander l'avis du DT.

3.2 Références aux règles du jeu

Les règles du jeu applicables sur les Circuits Jeunes Lames sont précisées dans le document édité par la Commission Nationale d'Arbitrage :

Application du règlement technique sur les compétitions officielles

Consultable à l'adresse suivante : http://www.fencing-belgium.be/nationa-a-l

En particulier, dans un souci de pédagogie vis-à-vis des tireurs, il sera demandé aux arbitres de ne pas sanctionner d'un carton jaune les fautes du premier groupe lors de leur première occurrence. Un simple avertissement verbal sera donné aux tireurs, tout en maintenant l'annulation de la touche portée le cas échéant. De même, si les participants se présentent sur la piste sans matériel conforme au règlement, l'absence éventuelle de matériel de rechange ne sera pas sanctionnée, les jeunes utilisant régulièrement un matériel commun fourni par le club.

3.3 Intervention des entraineurs

Le coaching des tireurs est autorisé sur le circuit Jeunes Lames pour autant qu'il soit discret et respectueux de l'adversaire et de l'arbitre.

Le coaching du tireur n'est permis au cours du match ou de la rencontre que par une seule personne.

Le coaching est cependant strictement interdit entre le « ALLER » et le « HALTE » de l'arbitre.

En cas de non-respect de ces dispositions l'arbitre (ou le DA ou le DT, de leur propre initiative ou à la demande de l'arbitre) après un premier avertissement (avertissement valable sur l'ensemble de la poule ou du match de tableau) est susceptible de faire appliquer les sanctions prévues par le règlement FIE pour trouble en dehors de la piste (t109, t168).

3.4 Arbitres

3.4.1 Qualification des arbitres

Les arbitres autorisés à officier sur les épreuves du Circuit Jeunes Lames :

- Les arbitres internationaux (FIE, EFC)
- Les arbitres nationaux (diplômés ou aspirants), reconnus comme tels par la Commission Nationale d'Arbitrage de la FRBCE
- Les arbitres titulaires certifiés « Arbitres Jeunes Lames » par la FFCEB ou « VSB-Beker Scheidscrechters » par le VSB.
- Les arbitres étant officiellement entrés dans le cursus de certification « Arbitres Jeunes Lames » ou « VSB-Beker Scheidscrechters »

Ces arbitres ont une qualification encodée de la façon suivante dans Ophardt : A, B, C, N, Ca, D ou Da.

3.4.2 Inscription des arbitres

Les arbitres devront obligatoirement être inscrits en même temps que les tireurs sur la plateforme Ophardt.

Si le jour de la compétition, un club présente un arbitre différent de celui qui a été engagé, il devra être en mesure de prouver que le nouvel arbitre possède le niveau de qualification suffisant pour pouvoir officier.

3.4.3 Délégué à l'arbitrage

Sur chaque épreuve du Circuit Jeunes Lames, un Délégué à l'Arbitrage est désigné par la FFCEB. Son nom sera précisé sur la note d'organisation. Ce Délégué à l'arbitrage n'occupera que cette fonction sur la journée et sera indemnisé par la Fédération.

Membre de droit du Directoire Technique, son rôle est en particulier :

- De désigner les arbitres à chaque étape de la compétition
- De régler tout litige d'arbitrage conformément aux règlements en vigueur
- De coordonner le coaching et l'évaluation des arbitres aspirants qui officient sur la compétition. Il désigne/recrute en particulier les observateurs et évaluateurs et répartit les différentes missions entre eux.
- De s'assurer que les arbitres aspirants peuvent officier dans une atmosphère sereine. Il possède en particulier le pouvoir disciplinaire vis-à-vis de tous les participants à l'épreuve (tireurs, encadrants, spectateurs, arbitres)
- D'animer la ou les réunions de briefing des arbitres en début de compétition

- De remonter à la FFCEB le résultat des évaluations pratiques (saisie en ligne des résultats) ainsi que toutes les remarques qu'il jugera utiles quant à l'organisation générale de la compétition ou à tout événement qui pourrait concerner la Commission de Discipline.

3.4.4 Observateurs et évaluateurs

La FFCEB et le VSB établissent chacun une liste de personnes habilitées à observer et évaluer les arbitres aspirants. En particulier, ces personnes auront été formées aux missions qui leur seront confiées et aux outils mis à leur disposition (feuilles d'observation et d'évaluation). Le Délégué à l'Arbitrage ne pourra confier les missions de coaching et d'évaluation des arbitres aspirants qu'aux personnes présentes sur ces listes. Les évaluations établies par un évaluateur issu d'une fédération sont reconnues par l'autre fédération.

A la fin de la journée de compétition, les évaluateurs devront communiquer le détail des évaluations au délégué à l'arbitrage, qui sera lui chargé de les faire remonter à la FFCEB.